

# Les agriculteurs en Pays de la Loire en 2011 et 2019

Le nombre d'exploitants agricoles a fortement baissé au cours des dernières années, notamment en élevage bovin. Entre 2011 et 2019, seulement trois départements sur cinq ont été remplacés. Près d'un exploitant sur deux en Pays de la Loire a plus de 50 ans, et un sur cinq plus de 57 ans. Ces problématiques de renouvellement et de vieillissement touchent différemment les orientations agricoles et les territoires. 18 % des exploitations seraient à transmettre dans les cinq ans.

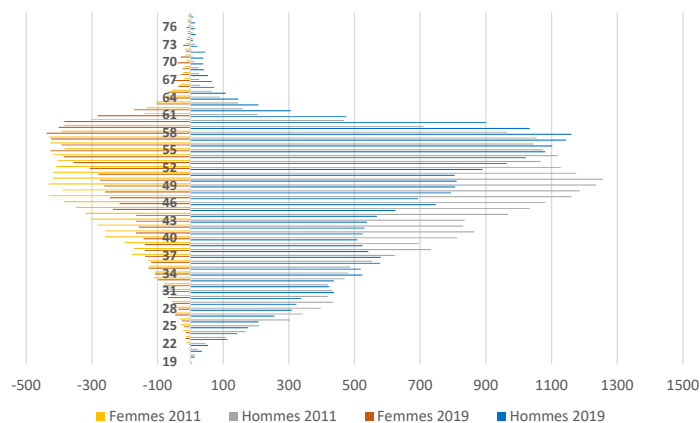
Début 2019, on compte 40 600 cotisants non-salariés agricoles résidant en Pays de la Loire dans les fichiers de la MSA, dont 7 % de cotisants solidaires. Dans la suite de l'étude, en 2011 comme en 2019, les cotisants solidaires ne sont pas pris en compte, et seules sont retenues les activités « agricoles », hors entreprises paysagistes notamment (cf. [méthodologie en page 4](#)). Au total, on compte près de 34 000 « chefs d'exploitation et coexploitants » en 2019.

## Une baisse d'effectifs particulièrement marquée en élevage bovin

Sur ce périmètre, entre 2011 et 2019, le nombre de cotisants non salariés a baissé de 5 400 dans la région, soit une diminution de 14 %. Si la part des cotisants de moins de 40 ans n'a pas varié (23 % des effectifs), celle des quadras a baissé de près de 10 points et celle des 60 ans et plus a doublé. L'âge moyen des exploitants est passé de 46,8 ans à 48,3 ans (*figure 1*).

La diminution est particulièrement forte en élevage bovin sur la période (*tableau 1*). C'est en Sarthe que la baisse du nombre de cotisants est la plus faible sur la période. C'est aussi dans ce département que l'élevage bovin est le moins représenté : un tiers des exploitants, contre plus de la moitié dans le reste de la région.

Figure 1 - pyramides des âges des agriculteurs en Pays de la Loire : la part des quadras a baissé de dix points entre 2011 et 2019



Source : MSA fichiers des cotisants non salariés (hors cotisants solidaires et hors champ non agricole)

Tableau 1 - forte baisse des exploitants en élevage bovin entre 2011 et 2019

Code ATEXA	2011	2019	solde	entrées	sorties	Taux de remplacement	Age moyen 2019
Maraîchage, floriculture	1 353	1 075	-278	419	578	72 %	46,5
Arboriculture fruitière	407	367	-40	104	145	72 %	49,3
Pépinière	233	266	33	66	81	81 %	49,0
Cultures céréalières, grandes cultures	2 617	2 807	190	879	990	89 %	49,3
Viticulture	1 747	1 496	-251	347	601	58 %	48,8
Autres cultures spécialisées	125	229	104	106	55	193 %	47,9
Elevage bovins-lait	13 176	10 292	-2 884	1 945	4 175	47 %	47,6
Elevage bovins-viande	6 173	5 216	-957	1 130	2 208	51 %	49,1
Elevage bovins mixte	3 443	2 427	-1 016	239	1 146	21 %	50,5
Elevage ovins, caprins	748	756	8	275	271	101 %	45,3
Elevage porcin	1 153	940	-213	191	358	53 %	49,0
Elevage de chevaux	557	617	60	313	254	123 %	50,3
Autres élevages de gros animaux	66	74	8	42	29	145 %	46,9
Elevage de volailles, lapins	2 986	2 856	-130	905	1 050	86 %	47,4
Autres élevages de petits animaux	302	327	25	174	146	119 %	47,2
Polyculture, polyélevage	4 263	4 192	-71	1 048	1 508	69 %	48,5
<b>Ensemble</b>	<b>39 349</b>	<b>33 937</b>	<b>-5 412</b>	<b>8 183</b>	<b>13 595</b>	<b>60 %</b>	<b>48,3</b>

Source : MSA fichiers des cotisants non salariés (hors cotisants solidaires et hors champ non agricole)

**Note de lecture** : sur l'ensemble des effectifs, sur la période, le solde est égal aux entrées moins les sorties ; ce n'est pas le cas par ATEXA, car il y a également des changements d'orientation au sein des cotisants continuellement présents de 2011 à 2019.

## Entre 2011 et 2019, seuls trois agriculteurs sortants sur cinq ont été remplacés

Plus précisément, entre 2011 et 2019, sur 39 349 cotisants non salariés en 2011, 13 595 ne sont plus présents en 2019. Et sur 33 937 cotisants en 2019, 8 183 n'étaient pas présents en 2011. Le taux de remplacement régional, qui mesure le nombre d'arrivées sur le nombre de départs, est ainsi de 60 %, c'est-à-dire que 3 agriculteurs sur 5 ont été remplacés. Il s'agit là d'une moyenne sur la période, avec des taux de remplacement fluctuant de 48 % à 80 % selon l'année. C'est en Vendée que le taux de remplacement 2011-2019 est le plus bas (53 %) et en Sarthe qu'il est le plus élevé (76 %) ; il est proche de la moyenne régionale pour les trois autres départements. Les chefs d'exploitation exerçant

leur activité dans des exploitations individuelles ont été plus affectés par les départs (40 % de sortants en moyenne sur la période, alors qu'ils représentent 27 % des effectifs) que ceux exerçant en société ; cela s'explique en partie par un âge moyen plus élevé (de trois ans en moyenne). Ainsi, la proportion de cotisants exerçant en individuel a baissé de six points entre 2011 et 2019, passant de 31 % à 25 %.

En moyenne sur 2011-2018, le taux de sortie des cotisants est de 5 %, très proche pour les cinq départements. Il est le plus faible en élevage de porcs et de bovins pour le lait, et le plus élevé en maraîchage-floriculture et

grandes cultures. Les départs sont particulièrement nombreux depuis 2014. Le motif de sortie le plus fréquent reste le départ en retraite ; de ce fait, 56 % des cotisants sortants ont au moins 60 ans, et 17 % d'entre eux entre 55 et 59 ans.

A l'inverse, 60 % des entrants 2012-2019 ont moins de 40 ans. Le lait reste leur première orientation de production ; 40 % concernent des élevages bovins. Trois autres orientations de production mobilisent chacune environ 12 % des entrants en moyenne sur la période : la polyculture-polyélevage, les grandes cultures et l'élevage de volailles.

## Des taux de remplacement variables selon les orientations agricoles

Parmi les orientations agricoles les plus représentées de la région, entre 2011 et 2019, les installations ne compensent pas les départs d'agriculteurs. Seul l'élevage ovins-caprins est à l'équilibre, avec un nombre équivalent d'entrées et de sorties. Viennent ensuite les cultures céréalières et l'élevage de volailles, avec des taux de remplacement

proches de 90 %. Ce sont les trois orientations en élevage bovin qui ont les taux de remplacement les plus faibles, en particulier en bovins mixtes avec un taux de 21 % (c'est-à-dire une arrivée pour cinq départs). Pour cette orientation, le faible renouvellement se cumule avec à la fois un âge moyen et une proportion des 50 ans et plus les plus élevés en 2019.

On parle ici de cotisants sortants ou entrants au cours de la période ; en outre, près de 7 % des agriculteurs présents en 2011 et 2019 changent d'orientation au cours de la période. Cela concerne tout particulièrement les éleveurs bovins pour lesquels, par exemple, 31 % sont passés en polyculture-polyélevage.

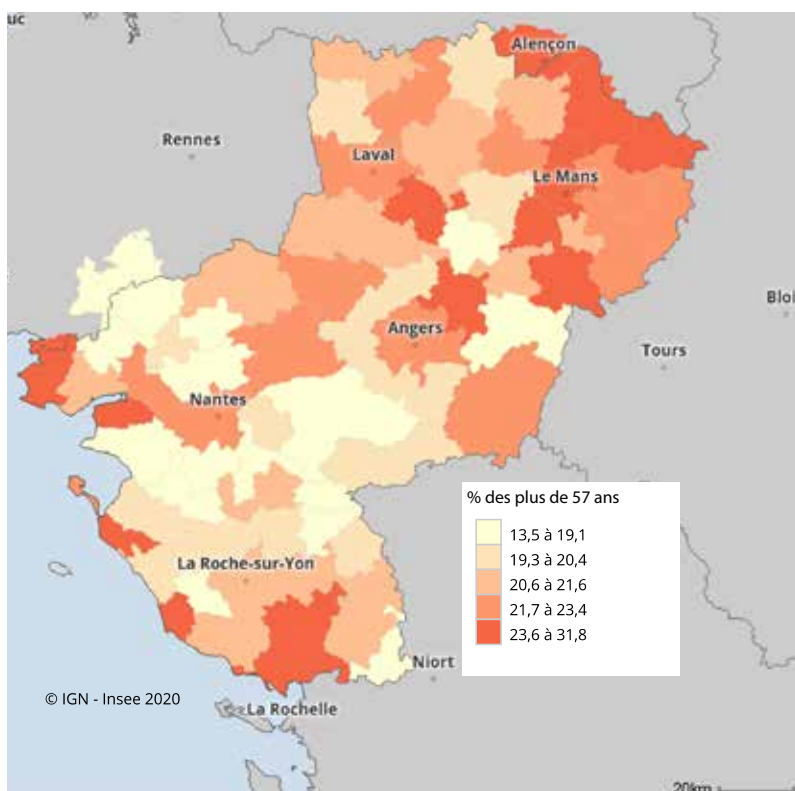
## Près d'un agriculteur sur deux a plus de 50 ans en 2019

En 2019, 49 % des cotisants ont plus de 50 ans, et un sur cinq plus de 57 ans. Le Maine-et-Loire est le département le plus jeune avec 47 % d'exploitants de plus de 50 ans, contre 50 % en Mayenne, Sarthe et Vendée, la Loire-Atlantique se situant dans la moyenne régionale. Plus localement, certains EPCI, de Sarthe ou de Mayenne notamment, cumulent un faible nombre d'agriculteurs et des proportions élevées de cotisants de plus de 50 ans, voire de plus de 57 ans (Carte 1). C'est en Sarthe que la proportion d'agriculteurs de plus de 57 ans est la plus élevée, du fait notamment de l'importance des cultures céréalières et de la polyculture-polyélevage, orientations de production pour lesquelles les 60 ans et plus sont plus représentés (figure 2).

De fait, la structure par âge varie selon l'orientation de production. C'est en élevages de volailles que les exploitants âgés de 60 ans et plus sont le moins présents, à l'inverse des cultures céréalières. La proportion d'exploitants de moins de 40 ans est maximale en ovins-caprins, et minimale en bovins mixtes. Dans toutes les productions, les moins de 40 ans sont plus nombreux que les 60 ans et plus. Autour d'une moyenne de 48,3 ans, l'âge moyen est le plus faible en élevage ovin-caprin (45,3 ans) et le plus élevé en bovins mixtes (50,5 ans).

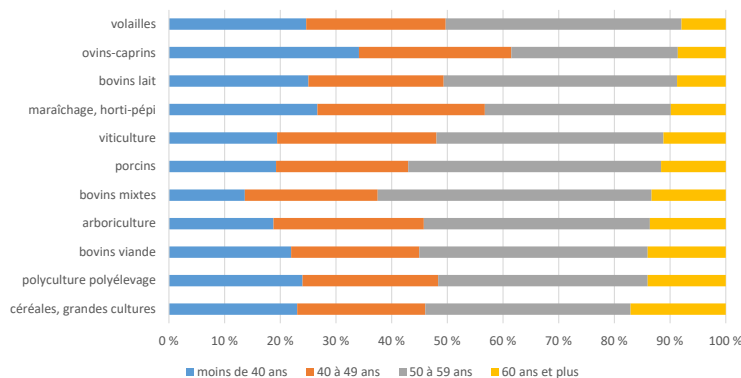
Globalement, les femmes sont âgées de trois ans de plus en moyenne, l'entrée dans la profession d'une partie d'entre elles étant plus tardive. C'est en cultures céréalières que l'écart d'âge est le plus important (6 ans en moyenne), ainsi qu'en polyculture-polyélevage (5 ans). A l'opposé, l'écart d'âge est le plus faible (environ un an) en élevage ovin-caprin et maraîchage. C'est en Sarthe et Mayenne que la proportion de femmes est la plus élevée (respectivement 28 % et 31 %, pour une moyenne régionale de 25 %).

Carte 1 - forte proportion d'agriculteurs de plus de 57 ans dans les EPCI de Sarthe



Source : MSA fichiers des cotisants non salariés (hors cotisants solidaires et hors champ non agricole)

Figure 2 - des exploitants âgés plus présents en cultures de céréales



Source : MSA fichiers des cotisants non salariés (hors cotisants solidaires et hors champ non agricole)

## Plus de 4 000 exploitations agricoles à transmettre au cours des cinq prochaines années

Les exploitants de plus de 57 ans sont susceptibles de partir en retraite dans cinq ans, pour une retraite à 62 ans. En 2019, ils sont un peu plus de 7 000, représentant 21 % des agriculteurs de la région. Lorsqu'une exploitation est co-dirigée avec des exploitants moins âgés, il est courant que le potentiel de production disponible à la retraite des uns soit repris par les autres plus jeunes. En limitant le décompte aux

exploitations dirigées par un ou des chefs ayant tous plus de 57 ans, ce sont plus de 4 000 exploitations qui seraient à transmettre en Pays de la Loire dans les cinq ans (mobilisant près de 4 500 cotisants), soit près de 18 % des exploitations.

En lien avec la démographie des orientations de production, la proportion d'exploitations à transmettre dans les cinq ans est la

plus élevée en cultures céréalières et en polyculture-polyélevage (24 % des exploitations). Elle est de 21 % en élevage de bovins viande et bovins mixte, et de 15 % en élevage ovin-caprin, porcine, volailles, viticulture et maraîchage. Elle est la plus faible en bovins lait (12 %).

Cette proportion varie d'un département à l'autre : 16 % en Loire-Atlantique et Vendée, 17 % en Maine-

et-Loire, 19 % en Mayenne et 21 % en Sarthe. Ces écarts s'expliquent à la fois par des effets de structure liés aux productions dominantes et par la pyramide des âges des cotisants (proportion de jeunes, de seniors). Avec moins de générations nombreuses du baby-boom encore en activité, le nombre d'exploitants âgés devrait se réduire dans les années qui viennent.

Tableau 2 - plus d'exploitations à transmettre en Mayenne et Sarthe

	Cotisants non salariés 2019						Exploitations à transmettre dans les 5 ans
	Moins de 40 ans	40-49 ans	50-59 ans	60 ans et plus	Age moyen	Taux de remplacement 2011-2019	
Loire-Atlantique	24 %	24 %	41 %	11 %	48,0	63 %	16 %
Maine-et-Loire	23 %	26 %	39 %	12 %	48,1	58 %	17 %
Mayenne	21 %	25 %	41 %	13 %	48,8	59 %	19 %
Sarthe	22 %	25 %	39 %	14 %	48,9	76 %	21 %
Vendée	25 %	23 %	42 %	11 %	48,0	53 %	16 %
<b>Pays de la Loire</b>	<b>23 %</b>	<b>25 %</b>	<b>40 %</b>	<b>12 %</b>	<b>48,3</b>	<b>60 %</b>	<b>18 %</b>

Source : MSA fichiers des cotisants non salariés (hors cotisants solidaires et hors champ non agricole)

### Méthodologie et définitions

Cette étude a été réalisée à partir de fichiers des non salariés affiliés à la MSA. Le champ MSA a été restreint aux non salariés relevant du champ agricole et résidant en Pays de la Loire, hors cotisants solidaires et hors entrepreneurs de travaux agricoles, paysagistes, exploitants forestiers, sylviculteurs, exploitants de club hippique, entraîneurs équestres, conchyliculteurs... Le millésime des fichiers renvoie à une situation en début d'année.

Le classement par orientation de production utilise la catégorie de risque Atexa de la MSA (assurance accident du travail). C'est l'exploitant qui classe son exploitation dans l'Atexa qu'il considère la plus appropriée.

Les exploitations à transmettre dans les cinq ans sont définies comme celles dont tous les dirigeants ont plus de 57 ans en 2019.

### Pour en savoir plus

« La diminution de l'emploi agricole se poursuit », Agreste Pays de la Loire, février 2019  
[http://draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Agreste\\_2019\\_02\\_Emploi\\_cle095848.pdf](http://draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Agreste_2019_02_Emploi_cle095848.pdf)

« Les installations agricoles en Pays de la Loire », Chambre d'Agriculture des Pays de la Loire, juillet 2019  
[https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user\\_upload/National/FAL\\_commun/publications/Pays\\_de\\_la\\_Loire/2019\\_installations\\_agricoles\\_en\\_PdL\\_en\\_2017.pdf](https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/National/FAL_commun/publications/Pays_de_la_Loire/2019_installations_agricoles_en_PdL_en_2017.pdf)

« Les cessations d'activité agricole en Pays de la Loire », Chambre d'Agriculture des Pays de la Loire, avril 2019  
[https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user\\_upload/National/FAL\\_commun/publications/Pays\\_de\\_la\\_Loire/2019\\_cessations\\_d\\_activite\\_agricole\\_en\\_PdL.pdf](https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/National/FAL_commun/publications/Pays_de_la_Loire/2019_cessations_d_activite_agricole_en_PdL.pdf)

« Synthèse prospective 2025 », Observatoire de l'emploi salarié en production agricole, Pays de la Loire, octobre 2020  
[http://pays-de-la-loire.anefa.org/sites/default/files/domaines/pays\\_de\\_la\\_loire\\_ppr\\_anefa\\_org/synth%C3%A8se%20prospective%202025.pdf](http://pays-de-la-loire.anefa.org/sites/default/files/domaines/pays_de_la_loire_ppr_anefa_org/synth%C3%A8se%20prospective%202025.pdf)

## Agreste Pays de la Loire

Direction régionale de l'alimentation,  
de l'agriculture et de la forêt des Pays de la Loire  
Service régional de l'information statistique et économique  
5 rue Françoise Giroud - CS 67 516 - 44 275 NANTES cédex 2  
Tél. : 02 72 74 72 64 - Fax : 02 72 74 72 79  
Mél : srise.draaf.pays-de-la-loire@agriculture.gouv.fr  
Site internet : www.draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr

Directeur régional : Yvan Lobjoit  
Directrice de la publication : Claire Jacquet-Patry  
Rédacteur en chef par interim : Olivier Jean  
Rédaction : Olivier Jean  
Composition : Bénédicte Guy  
ISSN en cours - Dépôt légal : à parution  
© Agreste 2020

